

Numéro de dossier : 1091333131

Unité responsable	administrative	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Division urbanisme_permis et inspection
Objet		Rendre une décision quant à l'adoption par le conseil municipal, en vertu du paragraphe 3o du premier alinéa de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, d'un projet de Règlement autorisant la construction de plusieurs immeubles multifamiliaux en bordure du boulevard Henri-Bourassa Ouest, près de l'intersection de la rue Meilleur - Lot 3 353 616 du cadastre du Québec - Zone 0217. (Dossier interrelié avec le dossier no. 1114039008)

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦ Commentaires

Voir ci-joint le projet de règlement modifié.



Projet de règlement Art. 89_modifié.doc Annexe A_Plan d'implantation révisé.pdf

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Evelyne GÉNÉREUX Avocate Tél. : 514 872-8594 Date: 2012-03-15	Endossé par : Véronique BELPAIRE Avocate chef d'équipe par intérim Droit public et législation Tél. : 514 872-3834 Date d'endossement : 2012-03-15
--	--

Numéro de dossier : 1091333131